

Le 26 juin 2026

PAR SDÉ

Me Johanne Skelling,
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case Postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Dépôt de la demande de remboursement des frais de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes (la « FCEI »)

Dossier: R-4287-2024 Phase 3 Volet A - Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2025

Chère consœur,

Comme l'audience s'est terminée il y a un mois, la FCEI dépose sa demande de remboursement des frais en lien avec le présent dossier (Phase 3 Volet A).

Cordialement,



Me Charles Turmel
Procureur de la FCEI

Cc : Me André Turmel
Procureur de la FCEI